



Animateur de prévention TMS

Durée :
6,5 jours

Objectifs de la formation

Concevoir et animer, en lien avec l'ensemble des acteurs concernés, une démarche de prévention du risque TMS.

Public :

Collaborateur en charge de l'animation et la mise en œuvre de la prévention des TMS dans l'entreprise

Organisation & programme :

Comprendre le risque TMS et ses conséquences

Les principaux risques professionnels de la Branche, les TMS

Les définitions légales (maladie professionnelle, accident de trajet...)

Les règles juridiques de la responsabilité civile et pénale, la faute inexcusable de l'employeur

Le droit d'alerte et le droit de retrait

Conduire une démarche de prévention :

Les principes généraux de la prévention

La démarche projet

La mobilisation des acteurs internes et externes

L'analyse d'une situation de travail par l'observation

L'identification et la caractérisation du risque

La recherche de pistes de solutions

Le plan d'actions TMS

Le suivi des mesures de prévention

Méthodes et moyens pédagogiques :

Apports théoriques et pratiques à travers des exercices, études de cas, échanges. Travaux de groupe, projets individuels et travaux d'intersessions

Compétences visées

Animer et mettre en œuvre une démarche de prévention des risques professionnels en mode projet